

UE10 STAGE ASSISTANT INGENIEUR







Présentation

Description

Le sujet et les conditions de stage sont soumis à l'approbation du responsable des stages. Ce stage d'une durée minimale de 17semaines, peut être prolongé pendant les vacances d'été, suite à un accord entre le stagiaire et l'entreprise.

En complément de l'encadrement assuré par le maître de stage dans l'entreprise, un enseignant "tuteur", intervenant ou titulaire à l'école, a pour mission de suivre l'activité de chaque stagiaire et d'assurer le lien entre l'entreprise et l'Ecole.

L'évaluation est réalisée par le responsable industriel sous forme d'une fiche d'évaluation. Par ailleurs dans le cadre d'un exercice pédagogique de synthèse, un rapport écrit et une soutenance orale (en anglais ou dans la langue du pays d'accueil si le stage a eu lieu à l'étranger) sont présentés devant un jury constitué d'enseignants de la spécialité et des tuteurs universitaire et industriel. Les résultats obtenus à l'occasion des stages sont pris en compte dans la notation

Objectifs

Le sujet de ce stage d'assistant ingénieur peut être en relation avec tout ce qui touche de près ou de loin au génie des matériaux. Ce stage peut consister à participer à l'amélioration des méthodes, des études, des outils, des techniques, des procédés ou rechercher des améliorations organisationnelles ou techniques, c'est-à-dire toute tâche permettant de mettre en œuvre des connaissances acquises à l'école. Une activité de veille technologique peut également être proposée. L'analyse et l'interprétation des résultats sont envisageables dans le cadre du travail du stagiaire. Ce stage doit permettre à l'élève d'appréhender le travail de ses futurs collaborateurs.

Heures d'enseignement

En/Su Encadrement / Suivi 3h

1 / 1 Année 2024-2025

